



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-44423>

Département(s) de publication : **10**

Annonce n° **24-44423**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Commune de Troyes

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité régionale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande relatif aux prestations d'impressions-.

**Description** : Les prestations, objet de la présente consultation, portent sur des prestations d'impressions pour les besoins des services opérationnels de la Ville de Troyes et de Troyes Champagne Métropole. En ce sens, un groupement de commande a été constitué entre ces deux entités, conformément aux dispositions des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la Commande Publique. Le coordonnateur du groupement est la Ville de Troyes. A ce titre, et en application de la convention de groupement de commandes, il incombe à la Ville de Troyes de mener toute la procédure de passation jusqu'à la notification desdits marchés. Chaque entité exécutera en son nom propre les marchés.

**Identifiant de la procédure** : 84de9488-2145-4238-a454-390fb9a03157

**Identifiant interne** : 20240122114721S0053

**Type de procédure** : Ouverte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 79800000 Services d'impression et services connexes

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Pour chaque lot, la durée de validité de l'accord-cadre est fixée à 12 mois, à compter de la notification de l'accord-cadre au titulaire.

Conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 12 mois, soit une durée maximale de 4 ans. Le titulaire de l'accord-cadre ne pourra pas refuser la reconduction. Si la Collectivité décide de ne pas reconduire l'accord-cadre, elle adressera au titulaire, au moins 1 mois avant son échéance, une lettre de non reconduction en recommandé avec accusé de réception par voie dématérialisée. Pour les deux lots : La Collectivité enverra un bon de commande accompagné du ou des fichiers nécessaires à la réalisation du bon à tirer. Le titulaire aura un délai maximal de 2 jours ouvrés à compter de la réception du bon de commande pour retourner le bon à tirer (BAT) à la Collectivité pour validation. Pour le lot 1 : Prestations de service d'impressions petit format Pour les CATEGORIES « A-B-C-D-E-F-G-I-J-L » du Bordereau des Prix Unitaires, le délai maximal d'exécution et de livraison est fixé à 4 jours ouvrés (du lundi au vendredi) à compter de la date de réception par le titulaire du bon à tirer signé par la Collectivité. Pour les CATEGORIES « H-K » du Bordereau des Prix Unitaires, le délai maximal d'exécution et de livraison est fixé à 7 jours ouvrés (du lundi au vendredi) à compter de la date de réception par le titulaire du bon à tirer signé par la Collectivité. Toutefois, le candidat pourra proposer et s'engager sur des délais plus courts en complétant le tableau figurant à l'article F de l'acte d'engagement du lot 1. Pour le lot 2 : Prestations de service d'impression sur enveloppes Pour la CATEGORIE « M » du Bordereau des Prix Unitaires, le délai maximal de livraison, est fixé à 5 jours ouvrés (du lundi au vendredi) à compter de la date de réception par le titulaire du bon à tirer signé par la Collectivité. Toutefois, le candidat pourra proposer et s'engager sur un délai plus court en complétant le tableau figurant à l'article F de l'acte d'engagement du lot 2. Les délais de livraison des prestations propres à chacun des lots sont fixés à l'article F de chaque acte d'engagement respectif. En cas de dépassement de ce délai, il sera fait application de la pénalité prévue à l'article 4.3 du Cahier des Clauses Particulières. Les bons de commande seront envoyés par courriel via la messagerie professionnelle de la ville de Troyes ou par le biais de la messagerie électronique Xcesar du profil d'acheteur Xmarches.fr. La date de réception par le titulaire du bon à tirer (BAT) signé servira de référence pour calculer les délais de livraison et l'éventuelle application des pénalités prévues. Si pour une raison quelconque la date de réception ne peut être obtenue de façon formelle, c'est la date de signature du bon à tirer (BAT) augmentée d'un jour qui sera prise en compte pour déterminer le jour de réception de la commande chez le titulaire. Les livraisons devront impérativement pouvoir être assurées toute l'année y compris pendant les périodes de vacances scolaires. En cas d'indisponibilité d'une ou plusieurs fournitures, le titulaire devra indiquer à la livraison le nouveau délai pour livrer le solde manquant Financement : deniers propres de chaque acheteur. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire. Avance : Il ne sera pas alloué d'avance. Le défaut de paiement dans les délais prévus à l'article ci-dessus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Conformément à l'article R. 2192-31 du Code de la commande publique, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points. Le retard de paiement donne lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 40 euros par retard constaté. Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des propositions. Variantes interdites. Négociation interdite. Pas de prestation supplémentaire éventuelle. Candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Néanmoins, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs

groupements, conformément à l'article R. 2142-21-1° du Code de la commande publique. En cas d'attribution de l'accord-cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R. 2142-24 du Code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'envoyer au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : DUME ou DC1

Faillite : DUME ou DC1

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : DUME ou DC1

Corruption : DUME ou DC1

Concordat : DUME ou DC1

Participation à une organisation criminelle : DUME ou DC1

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence : DUME ou DC1

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : DUME ou DC1

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : DUME ou DC1

Fraude : DUME ou DC1

Insolvabilité : DUME ou DC1

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : DUME ou DC1

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : DUME ou DC1

Biens administrés par un liquidateur : DUME ou DC1

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : DUME ou DC1

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : DUME ou DC1

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : DUME ou DC1

Paiement des cotisations de sécurité sociale : DUME ou DC1

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : DUME ou DC1

**Section 5 - Lot**

## 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre** : Prestations de service d'impression petits formats

**Description** : Montants maximums annuels HT : Ville de Troyes : 40 000 € HT - Troyes  
Champagne Métropole : 55 000 € HT

**Identifiant interne** : 1

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 79800000 Services d'impression et services connexes

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 12 MONTH

### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : Pas de renouvellement

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : POUR CHAQUE LOT : - Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité, - Copie de la délégation de pouvoir/signature autorisant le signataire à engager la personne qu'il représente, le cas échéant, - Certification Imprim'Vert ou certification équivalente, - L'attestation sur l'honneur en application de Règlement UE n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine. Le candidat transmettra AU CHOIX : - SOIT Le formulaire DC1 - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants, joint au dossier de consultation. En cas de groupement momentané d'entreprises (cotraitance), un acte d'habilitation du mandataire devra être joint et devra être signé par les cotraitants afin que celui-ci puisse valablement signer le contrat au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement. Cet acte pourra être signé manuscritement puis scanné pour une transmission électronique lors du dépôt du pli. Au moment de l'attribution, le mandataire devra produire à la demande de l'Acheteur dans un délai fixé par ce dernier, ledit document signé électroniquement assorti de son certificat électronique. + Le formulaire DC2 - Déclaration du candidat individuel ou membre du groupement, joint au dossier de consultation, - SOIT Un formulaire DUME (Document Unique du Marché Européen), prouvant que le candidat (candidat individuel ou mandataire) dispose de l'aptitude et des capacités requises : En conséquence, au titre de la partie IV « critères de sélection » le candidat devra compléter les sections B et C et faire figurer à minima les renseignements suivants : Au titre des capacités économique

et financière du candidat (section B) : - Déclaration du chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat sur les 3 derniers exercices connus. Au titre des capacités technique et professionnelles du candidat (section C) : - Une liste des principales références sur des prestations similaires effectuées au cours des 3 dernières années. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Ce document est renseigné par le candidat individuel, ou en cas de candidature groupée, par chacun des membres du groupement. Il contient les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise, tels que prévus à l'article R 2143-3 et suivants du Code de la commande publique, et notamment : - Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner pour le mandataire et pour chaque co-traitant, - Les renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail pour le mandataire et chaque co-traitant.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Se reporter au règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=30258,](https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=30258)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=30258>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 17/05/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 4 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 20/05/2024 à 09:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction Commande Publique et Achats Transversaux

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction Commande Publique et Achats Transversaux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Direction Commande Publique et Achats Transversaux

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Direction Commande Publique et Achats Transversaux

#### 5.1 Lot : LOT-0002

**Titre :** Prestations de service d'impression sur enveloppes

**Description :** Montants maximums annuels HT : Ville de Troyes : 9 000 € HT - Troyes Champagne Métropole : 6 000 € HT

**Identifiant interne :** 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79800000 Services d'impression et services connexes

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 MONTH

##### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Pas de renouvellement

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** POUR CHAQUE LOT : - Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité, - Copie de la délégation de pouvoir/signature autorisant le signataire à engager la personne qu'il représente, le cas échéant, - Certification Imprim'Vert ou certification équivalente, - L'attestation sur l'honneur en application de Règlement UE n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine. Le candidat transmettra AU CHOIX : - SOIT Le formulaire DC1 - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants, joint au dossier de consultation. En cas de groupement momentané d'entreprises (cotraitance), un acte d'habilitation du mandataire devra être joint et devra être signé par les cotraitants afin que celui-ci puisse valablement signer le contrat au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement. Cet acte pourra être signé manuscritement puis scanné pour une transmission électronique lors du dépôt du pli. Au moment de l'attribution, le mandataire devra produire à la demande de l'Acheteur dans un délai fixé par ce dernier, ledit document signé électroniquement assorti de son certificat électronique. + Le formulaire DC2 - Déclaration du candidat individuel ou membre du groupement, joint au dossier de consultation, - SOIT Un formulaire DUME (Document Unique du Marché Européen), prouvant que le candidat (candidat individuel ou mandataire) dispose de l'aptitude et des capacités requises : En conséquence, au titre de la partie IV « critères de sélection » le candidat devra compléter les sections B et C et faire figurer à minima les renseignements suivants : Au titre des capacités économique et financière du candidat (section B) : - Déclaration du chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat sur les 3 derniers exercices connus. Au titre des capacités technique et professionnelles du candidat (section C) : - Une liste des principales références sur des prestations similaires effectuées au cours des 3 dernières années. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Ce document est renseigné par le candidat individuel, ou en cas de candidature groupée, par chacun des membres du groupement. Il contient les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise, tels que prévus à l'article R 2143-3 et suivants du Code de la commande publique, et notamment : - Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner pour le mandataire et pour chaque co-traitant, - Les renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail pour le mandataire et chaque co-traitant.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Se reporter au règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=30258,](https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=30258)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Autorisée

**Adresse de présentation** : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=30258>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 17/05/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 4 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date/heure** : 20/05/2024 à 09:00

**Conditions du marché** :

**Facturation en ligne** : Requisite

**La commande en ligne sera utilisée** : non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Direction Commande Publique et Achats Transversaux

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : Direction Commande Publique et Achats Transversaux

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Direction Commande Publique et Achats Transversaux

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Direction Commande Publique et Achats Transversaux

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Commune de Troyes

**Numéro d'enregistrement** : 21100374400011

**Adresse postale** : Place Alexandre Israël

**Ville :** TROYES

**Code postal :** 10000

**Subdivision pays (NUTS) :** Aube ( FRF22 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** christine.lacaille@troyes-cm.fr

**Téléphone :** 0325426845

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Direction Commande Publique et Achats Transversaux

**Numéro d'enregistrement :** FRF2210000

**Adresse postale :** Place Alexandre Israel

**Ville :** TROYES

**Code postal :** 10000

**Subdivision pays (NUTS) :** Aube ( FRF22 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** commande.publique@ville-troyes.fr

**Téléphone :** 0325423347

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

**Numéro d'enregistrement :** FRF2351036

**Adresse postale :** 25, rue du Lycée

**Ville :** Châlons-en-Champagne

**Code postal :** 51036

**Subdivision pays (NUTS) :** Marne ( FRF23 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

**Téléphone :** 0326668687

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Direction Commande Publique et Achats Transversaux

**Numéro d'enregistrement** : FRF2210000

**Adresse postale** : Place Alexandre Israël

**Ville** : TROYES

**Code postal** : 10000

**Subdivision pays (NUTS)** : Aube ( FRF22 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : commande.publique@ville-troyes.fr

**Téléphone** : 0325423347

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : Direction Commande Publique et Achats Transversaux

**Numéro d'enregistrement** : FRF2210000

**Adresse postale** : Place Alexandre Israël

**Ville** : TROYES

**Code postal** : 10000

**Subdivision pays (NUTS)** : Aube ( FRF22 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : commande.publique@ville-troyes.fr

**Téléphone** : 0325423347

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

#### 8.1 ORG-0006

**Nom officiel** : Direction Commande Publique et Achats Transversaux

**Numéro d'enregistrement** : FRF2210000

**Adresse postale** : Place Alexandre Israël

**Ville** : TROYES

**Code postal** : 10000

**Subdivision pays (NUTS)** : Aube ( FRF22 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : commande.publique@ville-troyes.fr

Téléphone : 0325423347

Rôles de cette organisation :

Organisation qui reçoit les demandes de participation

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f38ece36-6b92-4cd4-b580-59ce2c97c88e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/04/2024 à 16:07

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/04/2024